

LE COMPOSTAGE

Le compostage individuel est laissé à l'initiative de chacun. Il permet surtout de réduire le volume de la collecte des bio-déchets et de produire soi-même un compost de qualité utilisable dans son jardin.

Le compostage est largement subventionné par le SIVOM de la région Mulhousienne, le Département du Haut-Rhin et l'ADEME. Les composteurs sont vendus à prix réduit au prix actuel de 15 Euros pour un bac de 400 litres. Chaque ménage peut bénéficier d'1 bac subventionné. Renseignements et réservation **auprès de David Dusard, Maître Composteur du SIVOM au 03 89 43 2130.**



LE VERRE

Les pots, bocaux et bouteilles en verre doivent être déposés dans les points d'apport volontaire ou dans les conteneurs prévus à cet effet en déchetterie.

Où sont les points d'apport volontaire ?

- Rue de la Hohmatten,
- Parking du magasin Super U
- Cité Gare
- Cité Rossalmond
- Rue des Mines
- Rue de Mulhouse, proche école Amélie 1
- Rue de la Cigogne
- Rue de Reiningue, face au Stade Hardy
- Rue de Reiningue, face au quartier Genêts
- Rue Madame Curie
- Rue Denis Papin
- Rue des Pays-Bas
- Rue de Masevaux



LES DÉCHETTERIES

Le SIVOM de la région Mulhousienne met à votre disposition un réseau de 15 déchetteries intercommunales, dont celle de Wittelsheim. Vous pouvez vous rendre dans celle de votre choix.

Attention, un portique d'une hauteur de 1,90 m limite l'entrée des véhicules dans les déchetteries. Les particuliers dont le véhicule dépasse 1,90 m de haut sont invités à se rendre au Centre de Tri, avenue d'Italie à Illzach (service gratuit jusqu'à 2 tonnes/an). Les déchetteries sont réservées aux seuls déchets issus des ménages et interdites à tous les déchets provenant d'une activité professionnelle. Les déchets des artisans et des commerçants doivent être amenés au Centre de Tri à Illzach (service payant) ou dans toute autre filière appropriée.

- > **les encombrants** : vieux matelas, vieux meubles, polystyrène, déchets de plâtre, nylons...
- > **les gravats** : déchets inertes de démolition (briques, béton, terre, carrelage, pierres, rochers...)
- > **les ferrailles** : meubles métalliques, vélos...
- > **les déchets verts** : branchages, bois d'égales, tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs, tailles de haie...
- > **le bois** : chutes de bois, bois de construction, palettes...
- > **les bouchons de liège**
- > **les vêtements**
- > **les emballages ménagers** : en verre, en papier carton, en plastique et en métal.
- > **les DEEE** (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), dans les déchetteries suivantes : Brunstatt/Didenheim, Coteaux, Hasenrain, Illzach, Kingersheim, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Wittelsheim, Wittenheim.
- > **les lampes usagées** : lampes fluocompactes dites « basse consommation », tubes fluorescents dits « néons ».
- > **les déchets spéciaux et toxiques** : peintures, batteries, piles, solvants, produits chimiques, huiles moteurs et leurs emballages, cartouches d'encre d'imprimantes usagées.

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de Wittelsheim (route du Wahlweg)

Tél : 03 89 31 72 27

Du lundi au vendredi,
de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Le samedi en continu de 9h à 18h.

A Wittelsheim

Le Guide du tri et le calendrier 2021

Collecte des déchets ménagers



Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé sur papier recyclé.



**Vous avez un doute ou une question,
n'hésitez pas à appeler ce numéro :**

N°Vert 0 800 318 122

Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Ville de Wittelsheim

LE TRI DES BIO-DECHETS

Par mesure d'hygiène, merci de placer les bio-déchets dans un sac biodégradable et de le fermer, avant de les déposer dans le bac. Les sacs biodégradables sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.



LE TRI DES DECHETS RECYCLABLES

Les sacs jaunes, d'une capacité de 50 litres, sont disponibles gratuitement à l'accueil de la Mairie.

Papiers, emballages et briques en carton



Les boîtes et emballages



Tous les papiers



Les briques alimentaires

Tous les emballages en plastique



Les bouteilles



Les flacons et bidons



Les sacs, sachets et films plastique



Les pots, boîtes et barquettes

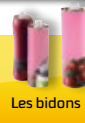
Emballages en métal



Les boîtes de conserve, canettes et barquettes aluminium



Les aérosols (sans les bouchons)



Les bidons

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



Couches culottes



Lingettes



Absorbants

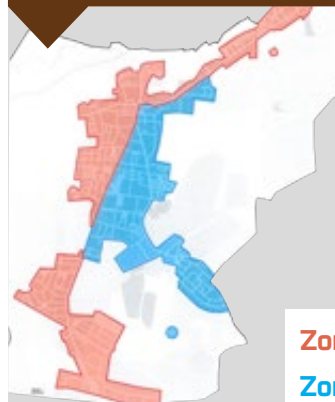
et autres...

IL EST RAPPELÉ QUE LES BACS ET LES SACS DOIVENT ETRE SORTIS LA VEILLE AU SOIR DES DIFFERENTS JOURS DE COLLECTE. EN AUCUN CAS LES BACS NE DOIVENT RESTER SUR LE DOMAINE PUBLIC.

COLLECTE DES BIO-DECHETS



Collecte 1 fois par semaine (voir carte ci-contre)



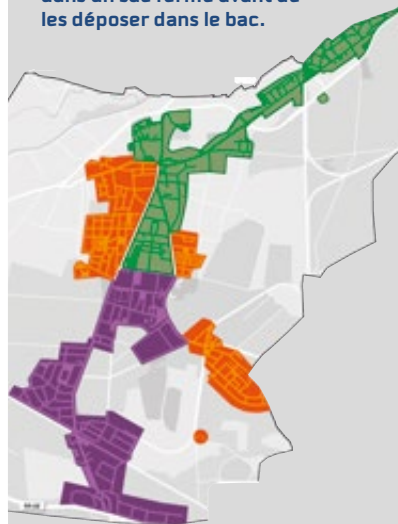
Zone A
Zone B

Collecte 1 fois tous les 15 jours en semaine impaire (voir carte ci-contre)



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES

Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.



Collecte 1 fois par semaine (voir carte ci-contre)



Les sacs de collecte sélective sont disponibles en mairie uniquement pour les habitations non dotées en bac jaune

Zone 1
Zone 2
Zone 3

Jours de collecte :

Zone A
Wittelsheim Ouest
Jeudi **matin**

Zone B
Wittelsheim Est
Vendredi **matin**

Les collectes sont maintenues tous les jours fériés sauf :

le vendredi 1^{er} janvier 2021 rattrapé ▶ le samedi 2 janvier 2021

Jours de collecte :

Zone 1

Lundi **matin**

Ordures Ménagères



Mardi **matin**

Déchets recyclables



Zone 2

Mardi **matin**

Ordures Ménagères



Mercredi **matin**

Déchets recyclables



Zone 3

Mercredi **matin**

Ordures Ménagères



Lundi **matin**

Déchets recyclables



Les collectes sont maintenues tous les jours fériés.



L'année 2020 avait 53 semaines. Afin d'assurer la continuité de la collecte toutes les 2 semaines, à partir du 2 janvier 2021, les semaines paires et impaires seront inversées.

La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale.